



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 10303

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, sur le projet de statut des infirmiers généraux. Les syndicats ou associations professionnelles des personnels concernés, qui n'ont toujours pas eu communication de ce projet, souhaiteraient qu'il soit proposé à la concertation suffisamment longtemps avant son examen par le Conseil supérieur de l'hospitalisation publique.

Texte de la réponse

Reponse. - Les services du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale préparent activement le nouveau statut des infirmiers généraux et infirmiers généraux adjoints en fonctions dans les établissements d'hospitalisation publics. Après qu'auront eu lieu les consultations qui s'imposent, les projets de textes réglementaires déjà rédigés pourront être présentés au Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière au cours du mois de juin 1989.

Données clés

Auteur : [Mme Jacquaint Muguette](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10303

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1101